



Ordonnance de télécom CRTC 2009-499

Ottawa, le 17 août 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

| Requérante | Avis de modification tarifaire | Date de la demande | Date d'entrée en vigueur |
|--|---|-------------------------------|-------------------------------------|
| Bell Aliant Communications régionales, société en commandite | 355 (Aliant Telecom) | le 6 août 2009 | le 20 août 2009 |
| Norouestel Inc. | 862 | le 3 août 2009 | le 18 août 2009 |

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>